

de Montmagny et de Bellechasse. Aux gens courageux qui l'écoutent, il demande s'il sont les dignes descendants de ces Français qui colonisèrent le pays il y a 200 ans. Et il leur montre la colonie de Marguerite dans la Beauce, où plus de 300 beaux lots sont à prendre. Au printemps, il les y conduira. Déjà au-delà de 200 colons sont enrôlés dans cette cause patriotique, et seront bientôt prêts.

« A Montréal, le curé Labelle et Messire Rousselot rivalisent de zèle pour la même cause. Mgr Racine, évêque de Sherbrooke, vient aussi de publier un mandement et d'ordonner une quête pour activer le mouvement vers les nouvelles terres à coloniser. Mgr Taché, de son côté, est à Ottawa, depuis plusieurs semaines, pour assurer à ses chères ouailles la jouissance des terres qu'ils ont commencé à ouvrir et qu'on veut leur enlever.

« Donc partout le clergé est à l'avant garde dans cette croisade patriotique. Il parle au nom de la Religion et de la Patrie : tous les cœurs sont avec lui. Souhaitons-lui plein succès, et secondons le. »

Nous espérons, sous peu, donner des détails sur cette partie importante que le Révd M. Le Paquet se propose d'ouvrir à la colonisation, car ce dévoué missionnaire a accepté l'offre que nous lui faisons de publier dans la *Gazette des Campagnes* tous les renseignements qui pourraient être propres à favoriser la colonisation dans cette localité.

— Un ordre en conseil du Gouvernement de Québec nomme l'honorable M. Chapleau ministre des chemins de fer, en vertu d'un bill passé à la dernière Session. L'Hon. Premier ministre sera en même temps chargé de l'administration du département des Travaux Publics.

— Les journaux ont annoncé, il y a quelques jours, que le Gouvernement Impérial avait ordonné, par un ordre en Conseil, de tuer tout le bétail canadien aussitôt débarqué dans les ports anglais : ce qui nécessairement devait nuire à l'exportation du bétail canadien. Une dépêche de Sir A. T. Galt, commissaire du Canada, informe que pareil ordre n'a pas été donné, et que les autorités n'en n'ont pas eu même l'intention.

— Nous lisons dans la *Tribune* de New-York, un des principaux journaux des États-Unis :

« Pour la première fois, dans son histoire fiscale, les statistiques du Canada accusent un excédant des exportations sur les importations.

« En effet, pendant l'année fiscale qui vient de se terminer le 30 juin 1880, le commerce intérieur du Canada s'est élevé à un total de \$174,401,201. Les exportations ont été de \$87,911,454, et les importations de \$86,489,747, laissant ainsi une balance de \$1,421,707 en faveur des exportations.

— La réunion annuelle des actionnaires de la compagnie d'assurance Stadacona en liquidation, a eu lieu à Québec. Le Révd M. Bernier, appelé à présider, a donné lecture du procès-verbal de la dernière réunion à laquelle il avait été décidé de mettre la compagnie en liquidation. Il a dit que les liquidateurs avaient poursuivi la tâche qui leur avait été confiée et avaient réalisé un bon progrès.

En conséquence de la maladie de M. C.-A.-E. Gagnon, président du bureau des liquidateurs, le rap-

port n'a pu être préparé, et il a été décidé d'ajourner la réunion au 8 mars.

— Nous apprenons que l'exploitation des mines de phosphate est actuellement une affaire très-payante dans le district d'Ottawa. Aussi se fait-elle d'une manière de plus en plus considérable. Dans la seule région de la rivière-du-Lièvre, deux à trois cents voitures sont quotidiennement employées à transporter ce minerai à la station du chemin de fer du nord, à Buckingham.

L'HONORABLE M. LUC LETELLIER DE ST-JUST.

Les funérailles de l'honorable M. Letellier ont eu lieu à la Rivière-Ouelle, au milieu d'un nombreux concours de citoyens, malgré le froid intense qu'il faisait ; il y avait grand nombre de personnes des comtés de Kamouraska, de Témiscouata et de l'Islet, ainsi que plusieurs citoyens de Québec.

Le cercueil était couvert de couronnes d'immortelles, dont l'une offerte par M. l'abbé Audet ; une autre par plusieurs citoyens de Québec, amis du défunt.

Les porteurs du corps étaient les Hon. MM. H.-G. Joly, Juge Fournier, F. Langelier, D.-A. Ross et M. L.-P. Chaloult.

Plusieurs membres du clergé assistaient au chœur. Le Séminaire de St-Sulpice à Montréal était représenté par M. l'abbé Démétrius Lévesque ; le Séminaire de Québec, par M. l'abbé Bégin ; l'archevêché de Québec, par M. l'abbé Henri Têtu, secrétaire de l'Archevêque, ainsi que plusieurs curés des paroisses environnantes. M. le Supérieur du Collège de Ste-Anne avec quelques prêtres de cette institution, assistaient aussi au service. Par une délicate attention à l'égard de celui qui avait toujours montré un grand attachement pour le Collège de Ste-Anne où il avait fait ses études, les Messieurs du Collège se sont empressés de répondre à la demande qui leur a été faite de permettre aux élèves faisant partie de la bande d'assister aux funérailles. Ces jeunes messieurs ont joué la "marche de Saul" et quelques autres airs de musique funéraire qui ont été très-bien exécutés.

La levée du corps, a été faite par M. l'abbé P. Patry, curé de St-Paschal.

Le service a été chanté par M. l'abbé Audet, chapelain du Couvent de Sillery, ayant pour diacre et sous-diacre les MM. Têtu ; M. l'abbé René Casgrain était porteur de la Croix. L'absence a été faite par M. l'abbé Dion, curé de la paroisse.

M. Hébert, organiste de Québec, accompagnait sur l'harmonium un cœur de dames et de messieurs.

Le corps du défunt a été déposé dans le caveau de l'Eglise. Un service solennel pour le repos de l'âme de l'honorable M. Letellier, a été chanté aux Trois-Rivières ; un autre à St-Sauveur de Québec ; et aujourd'hui même, un troisième service solennel à la Basilique de Notre-Dame de Québec.

Société Saint-Louis de Gonzague au Collège de Ste-Anne.

Cette société, fondée en 1870, dans le but d'encourager les élèves du Cours commercial à tenir une bonne conduite et à s'appliquer à l'étude avec courage et persévérance, donnait sa quinzième séance solennelle mercredi, le 2 février courant.

Le discours d'ouverture, prononcé par M. Georges Cloutier, président de la société, nous faisait prévoir d'avance que les